

5^{c.} Journal du Lot 5^{c.}

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

Abonnements

CAHORS ville.....	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes.....	3 fr.	5 fr.	9 fr.
Autres départements.....	3 fr. 50	6 fr.	11 fr.

Les abonnements se paient d'avance. Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | **L. BONNET, Rédacteur en chef**

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne).....	25 cent.
RÉCLAMES.....	50 =

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉLECTIONS

Encore un succès de plus à l'actif des républicains. Dans presque tous les départements, ce sont des sièges gagnés, et en revanche, les pertes sont de plus en plus rares.

Et d'abord, une première constatation est à faire. Plusieurs membres du ministère et le Président du Conseil étaient soumis à la réélection. Tous sont réélus.

Contre M. Combes, la réaction mit en ligne un candidat en dernière heure, espérant que les républicains, ignorant qu'un adversaire était opposé au Président du Conseil, pourraient peut-être se désintéresser de l'élection. Pitoyable calcul qui aboutit à un misérable avortement.

M. Combes est réélu à 1300 voix de majorité; majorité plus forte que jamais.

Un ministre eut l'honneur d'être particulièrement attaqué par la réaction cléricale, c'est M. Vallé, Ministre de la justice. On ne lui pardonna pas le concours loyal toujours prêté au Président du Conseil et une campagne de basses calomnies était menée par tous les journaux réactionnaires de la Marne, contre le Garde des Sceaux. Déjà on escamotait sa défaite comme certaine et on insinuait que battu dans son département, M. Vallé abandonnerait sans doute son portefeuille.

La réaction n'aura pas cette satisfaction, il l'emporte sur son concurrent nationaliste, M. Coutant, député d'Épernay qui, dès maintenant, ne peut plus, quant à lui, se faire d'illusions sur le sort qui l'attend lors des prochaines élections législatives.

Peut-être même y aurait-il quelque dignité de sa part à faire, après cet échec si sensible, le geste qu'il attendait de M. Vallé. Mais non. M. Coutant ne démissionnera pas. Il n'en appellera pas des électeurs d'un des cantons de sa circonscription, à tous les électeurs. L'expérience serait trop dangereuse pour lui.

Est-il besoin de dire que M. Vallé n'était pas le seul visé. Contre le général André, on s'acharnait également. On lui opposait un officier de territoriale nationaliste, contre lequel le ministre de la guerre avait dû sévir pour cause d'indiscipline.

Pauvre candidat, il échoue de la façon la plus pitoyable.

En face de ces succès des membres du ministère, et, d'une façon plus générale, des républicains de gauche, il n'est pas sans intérêt de noter l'insuccès d'un des hommes les plus considérables du parti progressiste, M. Audiffred, qui se voit enlever son siège par un radical.

Si après cela, les progressistes, comme ils tentent de le faire aux élections municipales, essayent encore de dénaturer la victoire des républicains, c'est qu'ils sont décidément d'une mauvaise foi incorrigible. C. R.

La rupture franco-romaine

Il faut se féliciter que le gouvernement n'ait pas hésité à faire le public juge des récents incidents qui ont amené la rupture, en publiant au Journal officiel, toutes les pièces du procès.

Dans une démocratie, il ne doit y avoir rien de caché dans la direction des affaires publiques et le ministère a eu une excellente inspiration en étalant les documents au grand jour.

Quel esprit impartial, à l'examen des pièces, ne reconnaît pas que, dans la circonstance, tous les torts ont été du côté du Vatican ?

Le Temps, dont on sait les tendances anti-ministérielles, ne saurait être suspect, que dit-il ? Écoutons-le :

« Qui ne voit que le gouvernement avait le bon droit pour lui en dénonçant

comme contraire au concordat la pression directe et répétée exercée par le Saint-Siège sur deux évêques français dans le but de mettre fin, soit totalement, soit partiellement, à l'exercice de leur pouvoir épiscopal ? Qui ne voit qu'en donnant des ordres à l'évêque de Laval ou à celui de Dijon, en aggravant ces ordres de menaces, en fixant un délai après lequel la menace se réaliserait, secrétaire d'Etat, secrétaire du Saint-Office, nonce apostolique s'affranchissaient avec désinvolture des obligations que tous les gouvernements français ont considérés toujours que le Concordat imposait aux papes et que tous les papes ont admis, au moins dans la pratique, que le Concordat leur imposait. »

Qui donc oserait soutenir, à cet égard, que M. Combes devait se montrer moins rigoureux que M. Casimir Périer. C'est ce dernier qui dans la séance de la Chambre du 2 mai 1894 s'exprimait en ces termes :

« Sous tous les régimes et dans tous les temps, le nonce n'a eu au regard du gouvernement français qu'une qualité, celle d'Ambassadeur. Dans tous les temps sous tous les régimes, il a été établi qu'il ne pouvait communiquer directement avec le clergé, sauf dans un seul cas, lorsqu'il s'agit de recueillir les informations qui précèdent la préconisation des évêques... »

Il suffit de se reporter aux précédents de toutes les époques pour savoir qu'aucun gouvernement n'a jamais admis la correspondance directe du nonce avec les évêques.

Donc, aucun doute n'est possible. La République ne pouvait admettre la façon d'agir du Vatican, elle pouvait la considérer comme une provocation. Et précisément, au moment où la situation était la plus tendue, au moment où un ultimatum était adressé, Rome récidivait et une nouvelle lettre était adressée à un évêque en passant par-dessus la tête du gouvernement.

Toutes les subtilités du cardinal Merry del Val ne peuvent rien contre les faits. La rupture a été voulue, elle ne pouvait pas ne pas se produire et on a tout fait à Rome pour qu'elle se produisît.

La République pâtira-t-elle de la situation. Est-ce sérieusement qu'on ose le prétendre. Quels avantages retire-t-elle du Concordat ? Aucun assurément. Elle donne tout et ne reçoit rien en échange puisque en toutes circonstances elle a vu se dresser contre elle l'hostilité de l'Église.

La République jouait un rôle de dupe, on se trouvait en présence d'une union mal assortie.

Le divorce était préférable. C.

La rupture

« Le ministre des affaires étrangères à M. de Courcel, chargé d'affaires de France près le Saint-Siège.

Paris, le 29 juillet 1904.

» En réponse aux notes jointes à votre lettre du 27, et dont le conseil des ministres vient de prendre connaissance, je vous prie de remettre, dans le plus bref délai, à S. E. le cardinal secrétaire d'Etat, la note suivante, dont vous voudrez bien aupa- ravant lui donner lecture :

» Après avoir, à plusieurs reprises, signalé les graves atteintes que l'initiative du Saint-Siège, s'exerçant directement auprès des évêques français, porte aux droits concordataires de l'Etat, le gouvernement de la République a, par deux notes, en date du 23 juillet courant, prévenu le Saint-Siège de la conclusion qu'il serait amené à tirer de la méconnaissance persistante de ses droits. Obligé de constater par la réponse de S. E. le cardinal secrétaire d'Etat, en date du 26 juillet courant, que le Saint-Siège maintient les actes accomplis à l'insu

du pouvoir avec lequel il a signé le Concordat, le gouvernement de la République a décidé de mettre fin à des relations officielles qui, par la volonté du Saint-Siège, se trouvent être sans objet.

» Cette note remise, vous ajouterez que nous considérons comme terminée la mission du nonce apostolique. — Signé : Delcassé. »

Voici la réponse de M. de Courcel : « Rome, 30 juillet, 1 h. 35 soir. — Conformément aux instructions contenues dans le télégramme de Votre Excellence en date d'hier, je viens de me rendre au Vatican. J'ai remis la note au cardinal secrétaire d'Etat, après lui en avoir donné lecture. J'ai ensuite ajouté que le gouvernement de la République considère comme terminée la mission du nonce apostolique. Le cardinal Merry del Val m'a déclaré que l'ordre de partir allait être télégraphié à Mgr Lorenzelli. — Signé : Courcel. »

Pour le denier de St-Pierre S. V. P.

Faut-il répéter que le Pape a besoin d'argent pour entretenir une cour dig- ne de tous les ambassadeurs que les puissances délèguent au Vatican ? Il est vrai qu'à défaut d'Etat, le Souverain Pontife a des sujets dans l'Uni- vers entier. Mais ceux-ci, obligés de payer d'abord à César ce qui revient à César, estiment apparemment qu'on ne peut avec Dieu en prendre plus à son aise, car le Saint-Père est obligé de compter comme un simple mortel pour joindre les deux bouts.

Or il paraît que Léon XIII, naturel- lement grand seigneur, n'aimait pas se soumettre à ces nécessités terres- tres, car le secrétaire de son successe- ur n'hésite pas à l'accuser de gaspillage.

Si l'on en croit le cardinal Merry del Val ; le vieux Pecci ne s'apercevait pas que le denier de St-Pierre diminu- e très régulièrement. Comme il ne se sentait lui-même pas vieillir, il croyait de bonne foi que pour l'Église aussi c'était toujours le bon temps.

Ces illusions, hélas ! ne sont plus de saison. Le niveau des écus baisse chaque année dans la sainte caisse. Jadis l'Espagne, le Portugal, l'Autriche, la Belgique et surtout la France fournissaient largement aux besoins de celui dont les intérêts ne sont pas de ce monde.

Maintenant il faut faire un appel énergique à toutes les bonnes volon- tés. Les évêques, par ordres secrets sont chargés de les solliciter discrète- ment un peu partout. Et les plus illus- tres parmi les cardinaux ont pris le bâton de pèlerin pour s'en aller frap- per jusque chez les mécréants : Sato- li se rend aux Etats-Unis ; Vincent Vannutelli va gagner l'Islande ; Agliardi enfin arrive à Berlin, pour demander aux plus modestes leur of- frande.

Souhaitons bonne chance à ces quê- teurs d'or !

LA

GUERRE RUSSO-JAPONAISE

Un combat

Quelques journaux publient la dé- pêche suivante de Hai-Cheng, 29 juillet :

« Ce matin, à sept heures, les Japo- nais ont attaqué le flanc droit de l'ar- mée du sud. L'affaire a débuté par une vive canonnade à la suite de la- quelle l'infanterie japonaise s'est avan- cée le long du chemin du fer. Malgré un feu incessant, les Japonais ont con- tinué leur marche jusqu'à onze heures. A ce moment, les mouvements de l'en- nemi étaient enrayés. La bataille a repris ensuite avec une nouvelle vigueur, mais on en ignore le résultat.

A Ta-Che-Tio

Les Japonais fortifient leurs posi- tions à Ta-Che-Tio. Quelques petits combats d'artillerie ont eu lieu les 28 et 29 juillet aux environs de Hai-

Tcheng, où les Russes se préparent à engager la grande bataille décisive qu'ils désirent ardemment pour met- tre enfin un terme à une continuelle retraite.

La marche des Japonais

Kouroupatkine télégraphie qu'il pleut énormément. Les Japonais avancent par le Sud, le Sud-Est et l'Est. L'on s'attend à un gros combat d'artillerie entre Ta-Tehi-Kio et Hai-Tcheng. Le généralissime a décidé d'arrêter au- tant que possible la marche de l'en- nemi par des combats d'artillerie.

Le frère du Shah

Le shah de Perse est vraiment un drôle de type. Ce monarque a un frère, Admed Riza Khan, lequel veut lui aussi, connaître toutes les beautés de la vie européenne. Il rêve, ce prince, d'acheter, comme son royal frère, des automobiles, des appareils photogra- phiques et des pianos à queue... Pa- ris, ah ! Paris !

Mais lorsque Admed Riza Khan ex- posa ce projet au souverain, celui-ci poussa des cris... persans.

— En Europe, tu veux aller en Eu- rope ! Et bien ! je t'interdis tout dépla- cement : je suis le shah !

Et comme le shah joue avec la houri, Mozaffer-ed-Dine se complut à retenir son frère prisonnier entre ses griffes. A la fin, cependant, Admed parvint à s'évader, il vient d'arriver à Constantinople.

Pour punir cet acte d'insoumission, le shah a donné l'ordre à ses repré- sentants diplomatiques d'ignorer abso- lument la présence de son frère. Si bien, que celui-ci se trouve livré à lui- même. L'infortuné ne peut compter sur l'hospitalité officielle du pays qu'il va parcourir, il lui faudra donc payer, et comme il n'a que très peu d'argent, il est permis de prévoir qu'a- vant peu il couchera au poste. Et nous verrons ce somptueux Oriental se transformer en une manière de che- mineau lamentable. On ne peut même lui conseiller de rentrer à Téhéran, le mauvais café lui étant défendu par les médecins.

Vraiment c'est bien la peine d'être frère d'un shah... Montesquieu se de- mandait comment on peut être Per- san... Pauvre Ahmed ! S'il est Persan, c'est bien malgré lui, et il est tout disposé à donner sa langue au chat, à la condition que ce ne soit pas à celui de Téhéran.

INFORMATIONS

Les élections aux conseils généraux

Le ministère de l'intérieur commu- nique la statistique suivante du résultat des élections aux conseils généraux :

Républicains ministériels élus.....	792
Républicains antiminiéris. élus.....	292
Conservateurs élus.....	163
Ballotages.....	90
Total.....	1.337

Les républicains ministériels ga- gnent 103 sièges et en perdent 40.

Une Interpellation

M. Grousseau, député du Nord, a prévenu le gouvernement de son in- tention d'interpeller sur la rupture des relations diplomatiques avec le Saint-Siège.

Suppression du Traitement de

M. Le Nordez

Le gouvernement a décidé de sup- primer le traitement de M. Le Nordez. Avant de quitter Paris, le président du conseil a signé une lettre qui informe ce prélat de la mesure prise contre lui. M. Combes rappelle les prescriptions de la loi du 18 germinal an X, et termine ainsi :

« Cette infraction, qui emprunte aux circonstances dans lesquelles elle s'est produite une gravité particulière, ne saurait rester sans sanction. J'ai l'honneur de vous informer, en conséquence, que le gouvernement a décidé de suspendre, à compter du

jour de votre départ, la délivrance à votre nom de toute ordonnance sur les caisses du Trésor public. »

C'est la formule habituelle, avec l'explication en plus. La privation de son traitement sera d'autant plus sensible pour M. Le Nordez, dit le Journal, que sa situation dans son diocèse ne lui permet pas de compter sur la quête coutumière. Il ne peut même pas user des fonds secrets, de ce que son collègue M. Locamus ap- pelle la « caisse noire » : l'adminis- tration lui en a été enlevée par la confi- ance de ses auxiliaires ecclésiasti- ques. Il ne reste à M. Le Nordez que le fonds Bossuet, s'il n'est pas épuisé.

La pièce de nickel

Il y a quelque temps, que l'on étu- diait une transformation de la pièce de 25 centimes. Ces études sont ter- minées, et l'Officiel publie le décret suivant, qui en fait connaître les ré- sultats :

Art. 1^{er}. — La pièce de 25 centimes en nickel pur sera dorénavant frappée avec un nouveau revers dont le mo- dèle, exécuté par M. Patey, graveur, est déposé à l'administration des monnaies et médailles.

La tranche lisse est remplacée par une tranche à vingt-deux pans.

Art. 2. — Les pièces du nouveau type auront cours légal pour l'appoint de 5 francs, selon les dispositions de l'article 50 de la loi du 31 mars 1903.

Art. 3. — Les pièces frappées en tranche lisse avec le revers déterminé par le décret du 30 août 1903 (revers au carré) continueront à avoir cours légal concurremment avec les pièces dont le type est déterminé par le pré- sent décret.

En somme, la pièce ne subira que d'assez légères modifications : l'une sur la tranche l'autre sur le revers.

La tranche sera désormais divisée en 22 côtés de près de quatre milli- mètres chacun. Au revers, l'exergue ne sera pas changée, et le chiffre 25 sera agrémenté d'un faisceau de licteur.

Concours d'emballage

Pour faire suite au concours spécial d'emballages qui s'est tenu à Perpign- an du 7 au 10 juillet dernier, et à l'expédition réelle de fruits expédiés à Londres le 14 juillet dernier et qui a obtenu un réel succès, M. Mougeot ministre de l'agriculture, a pensé qu'il convenait d'entreprendre des essais d'expédition dans d'autres di- rections afin de créer de nouveaux débouchés à notre production natio- nale.

M. Mougeot étudie en ce moment la possibilité de tenter un essai sur les marchés allemands et a donné des instructions pour l'organisation de ces envois.

Attentat en Russie

Dimanche ont été célébrées les ob- séquies de M. de Plehve. La cérémonie funèbre a commencé par la célébra- tion d'un service à la chapelle de l'ap- partement du défunt au ministère de l'intérieur. L'empereur, l'impé- ratrice Marie-Feodorovna, le grand-duc héritier, tous les grands-ducs, les grandes-duchesses, les membres du corps diplomatique, les ministres et les membres du conseil d'Etat étaient présents. Un nombre considérable de couronnes en fleurs naturelles ou artificielles et en argent avaient été déposées près du catafalque.

Après le service, le corps de M. de Plehve a été transporté au cimetière du monastère de Novodievich, où il a été inhumé à côté des membres de sa famille. Il n'y a eu aucun incident.

Les négociations Hispano-Françaises

Le ministre d'état nie que les négocia- tions relatives aux chemins de fer transpyrénéens soient interrompues. Il explique le retard apporté à la si- gnature de la convention par les multiples formalités à remplir.

Le ministre nie également que la rupture des relations entre la France et le Vatican puisse être un obstacle au voyage du roi à Paris, car quoique l'Espagne soit un pays catholique, cette condition n'exerce aucune in- fluence sur l'orientation de sa poli- tique.

Les massacres en Arménie

Le journal Pro Arménia communi- que la dépêche suivante, qu'il reçoit de Tauris :

« Les Kurdes terrorisent et dévas- tent les environs de Rayazed, Utkhi- lisse et Massoun. L'armée et les Aci- risses, ne pouvant vaincre les insurgés, pillèrent les maisons, en tuèrent les habitants inoffensifs ou les forcèrent à se réfugier dans la montagne. De nombreuses femmes et enfants se trouveront sans abri, affamés. La tri- bu kurde de Djallien accourut à l'endroit des massacres pour compléter la dévastation barbare. Les insur- gés se révèlent en quelques endroits, bouleversant les postes gardés.

Une lettre de l'explorateur André (?)

Christiania, 1^{er} août.

Le Verdens Gand publie une dépê- che d'un correspondant particulier, d'après laquelle le capitaine d'un na- viire de Tromsøe aurait trouvé en mer une bouteille portant un message de l'expédition polaire d'André. La bou- teille aurait été rencontrée près d'une petite île, au nord du Spitzberg. Elle renfermait une lettre datée de 1898, dont la teneur ne sera probablement pas connue avant un mois.

Petites Nouvelles

Le sept septembre aura lieu l'inau- guration de la statue équestre de Garibaldi à Naples. Le gouvernement italien sera officiellement représenté et 100 villes de l'Italie préteront leur concours à cette solennité.

— La peine de mort prononcée contre le nommé Gros, qui avait assas- siné une jeune fille, a été commuée en celle des travaux forcés à perpé- tuité.

— Des troubles électoraux se sont produits dans le canton de Capestang (Hérault) ; la gendarmerie a été obli- gée d'intervenir.

— Le nommé Louis Soyér, accusé d'avoir assassiné une rentière, a été condamné par la cour d'assises de Versailles aux travaux forcés à per- pétuité.

— M. Loubet s'est rendu dans la Drôme, où il restera quelques jours.

— De tous côtés, aux environs de Toulon, on signale d'immenses incen- dies de forêts, causant des dégâts im- portants. Les collines des territoires de plusieurs communes sont en feu.

— L'arbitre chargé d'examiner les revendications de l'Italie contre le Vé- nézuela, a alloué à l'Italie 600 000 dol- lars. L'Italie demandait 6 millions de dollars.

— Le roi Georges de Grèce, actuelle- ment à Aix-les-Bains, se rendra à Paris prochainement pour faire une visite au Président de la République.

REVUE DE LA PRESSE

De M. Clemenceau dans l'Aurore :

« Comme je n'ai cessé de le dire, notre protectorat catholique n'était plus qu'un mot vide de sens, depuis que les grandes puissances avaient tout naturellement pris en mains la protection de leurs sujets et le plus grand malheur qui nous menace est de voir le vicairé du Christ accueillir au Vatican un représentant officiel du vicairé de Mahomet. En vérité, ce sont de ces malheurs auxquels il me semble, en y réfléchissant, que je pourrai m'accoutumer. »

De M. Maujan, dans Le Radical :

« Nous ne demandons pas autre chose, la séparation à l'amiable, un divorce par consentement mutuel, chacun des conjoints emportant le souvenir des bons quarts d'heure passés ensemble, avec le désir d'oublier généreusement les fâcheux mo- ments de leur existence commune. »

De l'Humanité :

Donc, à quelque point de vue qu'on envisage la situation, la dénonciation du Concordat est un fait accompli que rien ne saurait modifier. Au dire des catholiques, il faudrait au pape, pour tenir tête à la France, des canons rayés au lieu des canons spirituels qui ne portent point ; — et au dire des

amis des catholiques, comme le Temps, il y a divergence absolue d'interprétation entre les deux parties que le Concordat liait réciproquement l'une à l'autre. Qu'on la déplore ou qu'on s'en réjouisse, telle est la situation de fait devant laquelle se trouve le cabinet. Ce n'est pas un mince résultat d'avoir su la préparer, s'il est vrai que le mérite doive en revenir tout entier à M. Combes.

De la Dépêche :

Pour faire une religion, il n'est besoin que d'un seul fidèle et d'un seul prêtre. S'il me plaît à moi, Pierre et Paul, de suivre l'enseignement religieux de Cakya-Mouni, est-ce que le gouvernement va me fournir un bonze ? Et s'il me plaît d'entendre tous les jours une messe bouddhiste, comme font les catholiques la leur, est-ce que le gouvernement devra me fournir avec le bonze une pagode ? En un mot faudra-t-il faire payer par les contribuables tous les frais de mon culte personnel ? Faudra-t-il demander au gouvernement de salarier tous les cultes, petits ou grands, possibles et imaginables ? Ne pouvant les salarier tous, il n'en doit salarier aucun.

Revue de la Presse locale

Du Quercinois :

Ainsi, partout où s'étend le sophisme international ou le blasphème antinational, la menace de guet-apens est suspendue sur les sociétés. Les bombes se préparent. On les jette en Russie sous les voitures officielles. Rien ne nous garantit en France contre le tragique retour de la propagande par le fait.

Du Réformateur :

Souhaitons qu'après les élections cantonales, alors qu'une partie du pays se sera prononcée, certaines irrésolutions se fixent désormais et suivent au moins les aspirations du suffrage universel puisqu'elles n'ont pas la vision et la vigueur de les devenir et de les précéder. Parce qu'il est un brin écœurant de constater que des gens qui devraient savoir ce qu'ils disent et où ils veulent aller, s'attardent aux bagatelles de la porte, fluctuants et divers, cherchant leur voie, alors qu'ils devraient la montrer aux autres.

CHRONIQUE LOCALE

Résultat des Elections cantonales

Voici les résultats par canton des élections générales du 31 juillet.

Nous ne donnons, aujourd'hui, que le chiffre total, les résultats des communes n'étant pas encore tous arrivés à la Préfecture.

CONSEIL GÉNÉRAL

<i>Cahors (Nord)</i>	
M. Relhié, ministériel (élu)...	1244
<i>Cahors (Sud)</i>	
M. Costes, ministériel (élu)...	1405
<i>Cazals</i>	
M. Cangardel, antiminstériel...	856
M. Béral, antiminstériel (élu)...	903
<i>Labenque</i>	
M. Guilhem, ministériel	1161
M. Combarieu, antiminst. (élu)	1314
<i>Puy-l'Evêque</i>	
M. Bousquet, ministériel	1385
M. Cassaignes, antiminst. (élu)	1658
<i>St-Géry</i>	
M. Talou, ministériel (élu)	921
<i>Figeac (Est)</i>	
M. Longpuech, ministériel (élu)	1829
<i>Figeac (Ouest)</i>	
M. Vival, député, minist. (élu)	1658
<i>Latronquière</i>	
M. Pauliac, sénateur, min. (élu)	1621
<i>Libernon</i>	
M. Delpon, antiminstériel (élu)	1060
M. Besombes, ministériel	936
<i>Gramat</i>	
M. Calmon-Maison, antim. (élu)	1659
<i>Salviac</i>	
M. Daffas, ministériel (élu)...	1116

FEUILLETON DU « Journal du Lot »

UNE VENGEANCE DE COMÉDIENNE

PAR HENRI AUGU

Sur la plage de Charleston

— Au lieu de ça, on se contente d'emprisonner les partisans du Nord et de disposer de leurs biens comme on fait pour sir Morton, l'ex-gouverneur de la Caroline du Sud.

— On dit, fit remarquer le pêcheur, que sir Morton a pu gagner le Nord, sain et sauf.

— Ses amis l'auront aidé à fuir ; car il en avait le maudit, s'écria Sam que sa férocité reprenait. Mais si jamais on le rattrape... Oh ! ces Nordistes.

— Jamais je ne t'ai vu si enragé, Sam. Tu as donc depuis peu une animosité personnelle ?

A cette question, Sam, le négrier,

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas de traité avec l'Agence Havas

<i>Souillac</i>	
M. Malvy, père, minist. (élu)...	1831
<i>Vayrac</i>	
M. Malvy, fils, ministériel (élu)	1218
M. Delapierre, antiminstériel	705
CONSEIL D'ARRONDISSEMENT	
<i>Castelnau</i>	
M. Valmary, antiminstériel	12
M. Garrigues, ministériel (élu)	1198
<i>Catus</i>	
M. Cambornac, ministériel (élu)	1730
<i>Lauzès</i>	
M. Durand, ministériel (élu)	717
M. Séguy, antiminstériel	640
<i>Limogne</i>	
M. Aymard, ministériel	709
M. Phalip, antiminstériel	993
M. de Vauzelles, antiminstériel	419
<i>Ballottage</i>	
<i>Luzech</i>	
M. Pagès, ministériel (élu)	1250
M. Pons, ministériel	1054
<i>Montcuq</i>	
M. Bénays, ministériel (élu)	1650
<i>Gourdon</i>	
M. Malvy, antiminstériel (élu)	1224
M. Vilard, ministériel	1147
<i>Labastide-Murat</i>	
M. Brugalères, antiminst. (élu)	1021
<i>Martel</i>	
M. Laverdet, ministériel (élu)	1659
M. Briat, antiminstériel	96
<i>Payrac</i>	
M. Pébeyre, antiminstériel (élu)	892
<i>St-Germain</i>	
M. Lasserre, ministériel (élu)	775
M. Foulquié, ministériel	450
<i>St-Céré</i>	
M. Doucet, ministériel (élu)	1744
<i>Bretenoux</i>	
M. Canet, ministériel (élu)	1526
<i>Siège gagné</i>	
<i>Lacapelle-Marival</i>	
M. Lacarrière, antiminst. (élu)	1510
M. Pradelle, ministériel	1399
M. Vayssières, ministériel	1361
<i>Cajarc</i>	
M. Granot, ministériel	745
M. Vernet, antiminstériel	483
M. Bramel, ministériel	480
<i>Ballottage</i>	

CAHORS

Les Elections cantonales

La bataille est terminée : ne nous plaignons pas, les résultats ne sont pas mauvais. Mais nous espérons, nous pouvons obtenir mieux.

Les républicains avaient la partie belle : trop de nonchalance, trop d'apathie ont permis à nos adversaires de conserver des positions dont on aurait dû les déloger.

Ne parlons pas des élections de Cahors : les résultats étaient prévus, et les démocrates n'ont eu, ici, qu'un regret, c'est de voir le parti réactionnaire abandonner la lutte et ne pas poursuivre la réalisation (!) de ce fameux plan que les progressistes s'étaient tracé au lendemain de la bataille de mai...

Examinons canton par canton les résultats de dimanche. A Cazals, rien n'est changé : M. Béral remplace M. Cangardel : tous deux sont antiminstériels, c'est une lutte de personnes, que pour notre part nous avions prévue et annoncée il y a plusieurs semaines.

M. Béral est élu : c'est un revenant, mais il n'inspirera aucune frayeur aux jeunes démocrates du Conseil général décidés à poursuivre la réalisation du programme qu'ils ont affiché.

M. Cangardel tombe sous les coups de son premier chef : le parti républicain avancé ne subit pas d'échec.

Labenque ! Ici, nous devons en prendre notre parti : ce résultat nous étonne, nous le déplorons. Y a-t-il eu des

fautes commises, des crocs-en-jambe traités ; est-ce que la campagne n'a pas été commencée assez tôt ?

Toutes les récriminations sont permises au lendemain de la défaite ; mais si M. Guilhem avait été élu, beaucoup se seraient félicités d'avoir contribué à son succès.

Labenque est un canton foncièrement clérical qui marche par la fêrule de quelques hobereaux ; c'est un canton difficile à prendre, regrets l'échec sur lequel nous ne comptons pas.

Il n'en est pas de même du canton de Puy-l'Evêque ! ce canton fut à l'avant-garde de la démocratie : il passe au dernier rang ; malgré la campagne intelligente et serrée qui fut menée, M. Cassaignes est élu à plus de 250 voix de majorité.

Tous ceux qui avaient pour devoir de prendre part à la lutte, auraient-ils eu un moment de défaillance et n'auraient-ils pas fait tout ce qui devait être fait ?

Ne récriminons pas : acceptons le fait acquis, en songeant que M. Cassaignes est un candidat hors ligne, auquel il serait difficile de faire la pigne pour savoir cajoler l'électeur. Sa belle barbe en impose et sa façon de frapper sur l'épaule des gens lui donne un je ne sais quel bon garçon qui empêche sa popularité de diminuer.

Et pourtant, nous avions, un instant, compté sur un succès radical.

A Livernon, la lutte a été rude entre les deux concurrents MM. Besombes et Delpon, maire ; M. Delpon, conseiller sortant progressiste a été réélu. Ce n'est pourtant pas une de ces victoires éclatantes dont on se réjouit bien fort !

Quoique battu, le parti radical a gagné beaucoup de voix dans ce canton, et avec quelques efforts de plus, l'assaut prochain sera favorable.

Mais en revanche, Vayrac est bien acquis. Malgré une lutte acharnée, malgré une campagne violente de la part de la réaction, notre ami M. Malvy triomphe à 500 voix de majorité.

Sur ce canton, la réaction avait jeté son dévolu ; aux élections municipales dernières, elle a obtenu un succès relatif, ce succès l'a grisé, et elle a cru que c'en était fait du canton entier.

Les démocrates des communes du canton de Vayrac se sont dressés et comme un docteur célèbre de notre département, ils ont crié : « Halte-là ! on ne passe pas ». Mais plus heureux que ce docteur célèbre, ils ont arrêté leurs adversaires qui à cette heure sont vaincus, écrasés.

St-Géry, Figeac (Est), Figeac (Ouest), Latronquière, Souillac, Salviac sont emportés de haute lutte ; ces cantons sont définitivement acquis aux idées républicaines ; les cléricaux en sont chassés pour toujours.

Pas un adversaire n'a osé affronter la lutte contre les conseillers sortants parmi lesquels cependant deux : MM. Talou, à St-Géry et Daffas, à Salviac, étaient, au commencement de la campagne, particulièrement visés par la réaction, qui, aujourd'hui a reconnu son extrême impuissance, et n'a d'autre ressource que d'attendre patiemment sous l'orme, de meilleurs jours pour se livrer à une démonstration quelconque contre les élus de la plus pure démocratie.

Nous n'avons qu'un regret à exprimer : c'est que les républicains du canton de Gramat n'aient pas cru devoir affronter la lutte, car le gros succès de M. Calmon-Maison est certainement été diminué si un concurrent républicain s'était présenté contre le chételain du Sol-del-Pech.

Malgré que les élections au Conseil d'arrondissement n'offrent pas le même intérêt que celles au Conseil gé-

néral, nous pouvons bien constater qu'elles ont produit un résultat satisfaisant.

D'abord Castelnaud : c'est un siège gagné ; la réaction semblait y être indéfectible, en la personne du notaire Valmary.

L'éclatant succès du 24 juillet de M. de Monzie a indiqué aux cléricaux que la lutte était pour eux désormais néfaste.

Ils ont laissé le champ libre à M. Garrigues le dévoué maire de Flaugnac, qui a été élu sans concurrent.

A Lauzès, l'Eliaquin de la Patrie Française, successeur de son père en échecs électoraux, M. Séguy François, mord la poussière. Sa défaite ne semble pas, au premier abord, écrasante ; la différence des voix obtenues entre les deux candidats n'est pas énorme. Mais il faut savoir que M. Durand avait subi une forte secousse lors des élections de mai, dans la commune de St-Cernin, et que l'échec qu'il avait subi paraissait avoir fort diminué son autorité politique.

M. Séguy connaissait cette situation et il voulut en profiter. Malgré quelques complicités républicaines et une bruyante campagne en automobile, il a échoué.

En somme, un échec de plus pour la Patrie Française, qui dans le Lot, ne doit sans doute plus les compter.

Cette candidature a eu le mérite de refaire l'union sur le nom de M. Durand. Remercions M. Séguy fils !!!

M. Pons que nous soutenions à Luzech, a échoué. Quoiqu'il advienne, disions-nous avant les élections, le scrutin de Luzech sera un succès pour le parti ministériel.

M. Pagès a été élu : ce résultat ne navrera personne, mais il donnera à réfléchir à beaucoup de citoyens qui croient encore que manquer à sa parole est une faute sévèrement réprimée par les scrutins.

Il n'en est rien : grâce aux voix cléricales les plus pures, racolées avec fébrilité et avec une impuderie écœurante, grâce à une intervention favorable des journaux réactionnaires, — voir le Quercinois — le conseiller d'arrondissement Pagès reste conseiller d'arrondissement.

Il est cependant des nôtres, le ministre aura comme dans le passé un appui en M. Pagès.

Nous le répétons, une seule question de loyauté était en jeu, la question de principe ne risquait rien et la réaction en faisant balle sur M. Pagès n'y a rien gagné, espérons-le, malgré que les chefs cléricaux de Luzech se rejoignent ostensiblement de ce succès.

Que donnera le scrutin de ballottage du 7 août dans ce canton de Limogne où le conseiller sortant M. Aymard est aux prises avec un conservateur et un rallié ?

Les événements se modifieront-ils ? les électeurs qui, il y a 18 mois, ont accordé leur confiance à M. Aymard, se ressaisiront-ils ?

Nous avons des raisons de l'espérer.

A Cajarc, la réaction est vaincue : MM. Bramel et Granot écrasent littéralement le monsieur qui ne fait pas l'honneur de signer toujours ses lettres, le sautillant Vernet de joyeuse et lunaire face.

La discipline la plus étroite sera observée dans le scrutin du 7 août entre les candidats ministériels Bramel et Granot pour signifier à l'éminent médecin de Cajarc, le premier maire cajarcis de cake-walk, que la politique et lui sont incompatibles.

C'est une purification qu'il lui fallait et que dimanche on lui donna.

Tout midiclin qu'il est, le sylphe Vernet avalera cette pilule. Il s'en portera mieux et la danse de son ventre en paraîtra plus gracieuse.

A cet appel, une grosse matrone sortit de l'auberge en grondant.

— Voilà ! voilà ! cria-t-elle plus haut encore que le négrier. Que diable, on n'est pas sourd.

— Parbleu, répliqua Sam, votre mari Bob n'est pas sourd non plus.

— Ceci me regarde, fibustier de malheur, répondit Mistress Molly en lançant au négrier son regard le plus furibond.

— Allons, ne vous fâchez pas, bonne femme, dit celui-ci en versant à boire. La grosse matrone retourna à ses fourneaux en grondant, comme elle était venue.

— Bonne femme, bonne femme, marmottait-elle. Ah ! l'impertinent !

Sam choqua de nouveau son verre, et les deux vieux camarades, après avoir bu reprirent leur entretien interrompu un instant par mistress Molly.

— Puisqu'il est en aisi, dit le pêcheur Tony à Sam, et que tu guettes ton homme, on te verra bientôt par ici, car le brick le « Niagara » doit appareiller ce soir même pour New-York.

— C'est bien pour ça, reprit le négrier, que je suis venu faire un tour à la taverne de maître Bob.

Puis clignant de l'œil et baissant le ton, Sam ajouta :

— J'y suis venu aussi pour un autre motif, mon vieux matelot.

— Ah ! fit Tony, pour lequel ?

— Dis donc, Tony, demanda le négrier

— Qu'on ne trouve pas excessif ce qui précède, c'est insignifiant en regard des malpropétés dont le joyeux docteur... gratifie ou fait gratifier nos amis dans le dernier numéro du Quercinois.

A Bretenoux M. Canet est élu ; c'est un siège gagné. Martel également est acquis aux ministériels par l'élection de M. Laverdet. Quant aux cantons de Montcuq, Catus, St-Céré, St-Germain les titulaires du siège de conseiller d'arrondissement restent les mêmes, la réaction n'a même pas pris part à la lutte.

Un siège dans le canton de Lacapelle-Marival est perdu pour les républicains.

En somme, le scrutin de dimanche est bien un succès pour le parti ministériel.

Toutes les positions sont conservées : sur 30 sièges de conseillers généraux et d'arrondissement 21 sont acquis aux républicains ministériels.

Nous pouvons donc crier victoire sans crainte d'entendre pousser les mêmes cris par nos adversaires, qui n'ont réussi, après tout, qu'à nous empêcher de pénétrer dans deux cantons qui leur sont acquis, ceux de Puy-l'Evêque et de Labenque.

Ils n'ont délogé les ministériels de nulle part.

Le scrutin de dimanche est, quoi qu'on en dise, une victoire républicaine.

Louis BONNET.

ELECTIONS DE CAHORS

CANTON DE CAHORS (NORD)			
	Inscrits	Votants	M. Relhié
Cahors	1705	659	599
Espère	108	58	56
Lamadaine	156	92	89
Laroque-des-Arcs	140	102	100
Mercuès	202	123	110
Pradines	308	227	216
Voullouze	142	77	74
Totaux	2761	1338	1244
CANTON DE CAHORS (SUD)			
	Inscrits	Votants	M. Costes
Cahors	1438	861	781
Arcambal	333	246	225
Labastide-Marnhac	305	150	150
Montat (le)	166	114	108
Rassials	206	143	141
Totaux	2448	1514	1405

Ecoles Normales

Voici le résultat définitif du concours pour l'Ecole normale des garçons :

Sont admis par ordre de mérite :
Gratias, Ecole prim. sup. St-Céré ;
Hugoneng, id.
Soulaucour, Ec. pr. sup. de Luzech ;
Bénéch, Ecole prim. sup. de Martel ;
Soulaucour, cours comp. de Puy-l'Evêque ;

Arnaud, Ec. prim. sup. de Montcuq ;
Deilhés, cours comp. de Cahors.
Melou, Ecole publique de Teyssieu ;
Delfort, Ec. prim. sup. de Montcuq ;
Loubianchès, c. comp. de Luzech ;
Cagnac, cours comp. de Praysac ;
Trieu, Ec. prim. sup. de St-Céré ;
Simon, id.

Liste supplémentaire

Boulzaguet, Ec. pr. sup. de Luzech ;
Sabatié, cours comp. de Castelnaud-Montratrier ;
Lamouré, cours c. de Puy-l'Evêque.

Voici le résultat définitif du concours de l'Ecole normale des filles.

Sont admises par ordre de mérite :
Vielmont, Ec. pr. sup. de Montcuq ;
Delluc, Ec. pr. sup. de Montcuq ;
Mauriol, Ec. pr. sup. de Montcuq ;
Constant, Ec. pr. sup. de Montcuq ;
Baldy, Ec. pr. sup. de Montcuq ;
Bouchet, Ec. pr. sup. de Montcuq ;
Bouyssou, Ec. pub. de Cazals ;
Laval, cours comp. de Souillac ;

Estienne, col. de jeunes filles de Cahors ;

Bouygues, Ec. pr. sup. de Montcuq ;
Cavalié, Ec. pr. sup. de Montcuq ;
Duthell, cours comp. de Souillac ;
Galand, Ec. pr. sup. de Montcuq ;
Vidal, Ec. pr. sup. de St-Céré ;

Liste supplémentaire

Monbrun, Ec. pub. de Beaumont-de-Lomagne (Tarn-et-Garonne).
Laporte, cours comp. de Figeac ;
Carbonnière, c. comp. de Souillac ;
Maratuech, collège de jeunes filles de Cahors ;

Commissariat de police

M. Lagardère, commissaire de police à Cahors, est promu à la 2^e classe et nommé commissaire de police à Armentières.

M. Berty, commissaire de police à Bressuire, est nommé à Cahors.

Nous adressons nos félicitations à M. Lagardère pour l'avancement qu'il obtient et nous souhaitons la bienvenue à son successeur M. Berty, qui est un de nos compatriotes.

L. B.

Adjudication des travaux de reconstruction du magasin des tabacs

Le mardi 23 août, à 2 heures, au magasin des tabacs en feuilles de Cahors, devant le Conseil de l'établissement, adjudication au rabais sur soumissions cachetées, des travaux à exécuter pour la reconstruction partielle dudit magasin.

Adjudication en 6 lots : le même entrepreneur pourra soumissionner l'ensemble des travaux.

Démolitions, maçonneries, pavages, plâtreries...	207.622 52
Cautionnement 6.900 fr.	
Charpente en bois, escaliers...	85.539 99
Cautionnement 2.800 fr.	
Couverture, zinguerie...	20.898 70
Cautionnement 700 fr.	
Parquetage, menuiserie...	43.591 11
Cautionnement 1.500 fr.	
Ferronnerie, quincaillerie	36.490 70
Cautionnement 1.200 fr.	
Peinture, vitrerie...	9.675 77
Cautionnement 350 fr.	

On peut prendre connaissance des pièces du marché, du lundi 1^{er} août au lundi 22 août inclus :

1° Dans les bureaux du magasin de tabacs en feuilles de Cahors.

2° Dans les bureaux de la Direction de la manufacture des tabacs à Toulouse.

3° Dans les bureaux de la Direction des tabacs, place Rodesse, à Bordeaux.

4° Dans les bureaux du service central des constructions des manufactures de l'Etat, 63, Quai d'Orsay, à Paris.

Exposition de Liège

Par arrêté du commissaire général du gouvernement français pour l'exposition de Liège, ont été nommés membres des comités départementaux institués par l'arrêté ministériel du 25 avril 1904, en vue de l'organisation de la participation française à l'exposition de Liège :

M. Pélassié (Pierre-Joseph), ouvrier dans la maison Lestandie, à Cahors.

M. Bouquié (Antoine), poseur à la Cie d'Orléans, à Castelfranc.

M. Toulza (Jean), chef de brigade retraité à la Cie d'Orléans, à St-Sulp

Accident de bicyclette

Dans la nuit de dimanche, plusieurs jeunes gens descendant à bicyclette les boulevards, et marchaient à une allure assez vive, lorsque arrivés à la hauteur du Café Tivoli, l'un d'eux, garçon boucher chez M. Amat, fit un faux mouvement et alla s'abattre sur le trottoir du café.

Dans sa chute, le malheureux jeune homme s'est cassé la jambe.

Incendie

Dimanche, vers midi, un violent incendie s'est déclaré à Labeyne, route de Toulouse dans la maison de M. Bernard Malfrat.

En un instant, la maison et tout ce qu'elle contenait, la grange ont été la proie des flammes.

Les secours en cet endroit étaient assez difficiles, aussi malgré la bonne volonté des voisins et des passants rien n'a pu être sauvé.

On ignore les causes de ce sinistre dont les pertes sont assez fortes.

Vol de pigeons

Dans la nuit du 30 au 31 juillet, il a été volé quatre pigeons romains à M. Camille Palame, pharmacien, dans un pigeonnier qu'il possède rue Victor Hugo.

Une enquête est ouverte.

Musique du 7^e de ligne

PROGRAMME DES 4 ET 7 AOUT 1904

Richard Wallace, all... Sellenick.
a) Le dernier sommeil de la Vierge... Massenot.
b) Annette et Lubin... Durand.
Miss Hélyett, fantaisie... Audran.
Danse Persane... Guiraud.
Les Marionnettes, polka... Métra.

Allées Fénelon, de 8 h. 1/2 à 9 h. 1/2

COMMUNICATIONS

Nous recevons les communications suivantes :

La Libre-Pensée dans le Lot

Le groupe départemental de Libre-Pensée « Science-Raison » dont le siège est à Cahors, adresse aux libres-penseurs du Lot la circulaire suivante :

Citoyen,

J'ai l'honneur de vous informer qu'il vient d'être créé à Cahors une société de Libre-Pensée. Elle se propose pour but de travailler à la libération de la pensée humaine, de substituer à l'idéal religieux un idéal purement humain.

Nos pères nous ont affranchi de la tyrannie des rois, nous voulons secouer la domination des dogmes. Aider au développement de la Raison et de la Science, c'est combattre le fanatisme, l'ignorance, les préjugés que maintiennent les religions. « Les religions sont comme les vers luisants, il leur faut l'obscurité pour briller. » Nous voulons répandre la lumière.

Il ne suffit pas d'ailleurs de secouer le joug des croyances dogmatiques. Combien de braves gens qui se croient complètement affranchis subissent le poids de la routine ; ils n'ont aucune foi, ils gardent toutes les pratiques. C'est ce manque de sincérité qui maintient la puissance politique et sociale de l'Eglise. Nous travaillons à la détruire. Et n'est-il pas essentiel, au moment où se pose le grand problème de la séparation des Eglises et de l'Etat, que chaque citoyen réalise cette séparation pour lui-même ?

Mais les forces isolées sont des forces impuissantes contre tous les éléments coalisés par l'Eglise, l'individu ne peut agir efficacement ni sans danger. Au cléricalisme savamment et formidablement organisé pour l'oppression, il faut opposer un organisme de résistance et de liberté. Nous voulons grouper toutes les forces isolées ou endormies pour constituer une association de défense et de progrès.

Comptant, citoyen, sur votre attachement dévoué à la noble cause que nous défendons, nous vous invitons à vous joindre à nous.

Agrez, nos fraternelles salutations.

J. OZANNE.

Adressez les communications et demandes de renseignements au secrétaire général du groupe, le citoyen Ozanne, 13, rue du Lycée, Cahors.

Arrondissement de Cahors

Castelnaud-Montratiat

Résultat par communes de l'élection du Conseiller d'arrondissement :

Castelnaud	Garrigues	482 voix
Flaugnac	id.	229 »
St-Paul	id.	145 »
Pern	id.	138 »
Cézac	id.	86 »
St-Alauzie	id.	71 »
L'Hospitalet	id.	67 »

Total 1198

M. Garrigues est proclamé Conseiller d'arrondissement aux cris de Vive la République ! poussés par un grand nombre d'électeurs présents.

Cazals

Succès scolaire. — Parmi les élèves reçues à l'école normale des jeunes filles, nous relevons avec plaisir le nom de Lucie Bouyssou élève de notre école de filles. Nous sommes heureux d'adresser à Mme Calvy et à son élève nos meilleures félicitations.

Limogne

Fête locale

La Jeunesse de Limogne prépare des fêtes splendides pour les 13, 14 et 15 août.

Voici le programme des fêtes :

Samedi 13 août. — A 6 heures du soir, entrée de la musique en ville annoncée par 21 coups de canon ; à 9 heures, brillante retraite aux flambeaux ; à 9 heures 1/2, grand bal de nuit.

Dimanche 14 août. — A 5 heures du matin, seconde salve de 21 coups de canon ; à 11 heures, défilé de la musique dans les principales rues de la ville ; à 2 heures du soir, jeu de la pomme, jeu de la crème, place de la Halle ; à 4 heures, courses en sacs et œufs, place de l'hôtel-de-ville ; à 5 heures, ouverture du grand bal de jour ; à 9 heures, ascension d'un superbe ballon « TAJAX » ; à 0 heures 1/2, grandes illuminations ; à 10 heures, brillante retraite aux flambeaux ; à 10 heures 1/2, grand bal jusqu'à minuit.

Lundi 15 août. — A 5 heures du matin, troisième salve de 21 coups de canon ; à 8 heures, défilé de la musique dans les principales rues de la ville ; à 11 heures, distribution des bouquets et aubades aux habitants de la localité ; à deux heures du soir, concours de grimaces et concours de beauté avec primes ; à 3 heures, mat de cognac penché place de la Halle ; à 4 heures, jeu de la cruche et de la poêle, place de l'église ; à 5 heures, ouverture du grand bal de jour et continuation de jeux divers ; à 9 heures, brillant feu d'artifice et ascension d'un second ballon « Lagamennon » ; à 9 heures 1/2, grande illumination embrasement de la ville ; à 10 heures, brillante retraite aux flambeaux, bataille de confetti et de fleurs ; à 10 heures 1/2, grand bal toute la nuit.

NOTA. — Deux tirs publics seront organisés pendant la durée des fêtes. Les habitants de la ville de Limogne sont priés d'illuminer le lundi soir à 9 heures 1/2. Les étrangers qui voudront bien honorer ces fêtes de leur présence, trouveront comme les années précédentes un accueil très fraternel.

Puy-l'Evêque

Succès scolaire. — Nous avons le très grand plaisir d'apprendre que les quatre élèves présentés par notre cours complémentaire viennent de subir avec succès les épreuves du concours d'admission à l'école normale.

Oscar Soulaucroix, à Cahors, avec le n° 5 sur 13 admis ;
Camille Balagayrie, à Montauban, avec le n° 2 sur 7 admis (section du Lot-et-Garonne) ;
Amédée Désouclès à Périgueux, avec le n° 2 sur 18 admis ;
Albert Lamoure, à Cahors, sur la liste supplémentaire.

Ce brillant succès fait le plus grand honneur à l'école et aux maîtres à qui nous adressons toutes nos félicitations.

Arrestation. — Dimanche matin, la gendarmerie de Puy-l'Evêque a procédé à l'arrestation de deux jeunes gens pris en flagrant délit de vagabondage. Ils ont été conduits à la gare pour être dirigés sur Cahors.

Ils étaient âgés tous deux d'une vingtaine d'années.

St-Géry

Les élections de dimanche ont dépassé toute espérance. Les idées démocratiques s'affermissent de plus en plus dans notre canton et le succès de M. Talou, conseiller sortant, est significatif.

Voici le résultat par communes :

	Votants	Talou
St-Géry	85	70
Les Masseries	61	41
Bouziès-Bas	31	27
Bergant	77	74
Bouziès-Haut	85	66
Cours	156	140
Créglols	88	79
Esclauzels	117	108
St-Cirg-Lapopie	137	103
Tour-de-Faure	130	119
Vers	171	94
Totaux	1.138	921

Arrondissement de Figeac

Bretenoux

Election au Conseil d'arrondissement. — Le résultat de l'élection au Conseil d'arrondissement ne nous a pas surpris ; Monsieur Canet, candidat radical a été élu par 1436 voix (il manque le résultat de la commune de Lamatière).

Le parti de la réaction n'ayant pas osé affronter la lutte avait fait prêcher partout l'abstention, mais malgré les curés et autres jésuites à robe courte, le parti républicain ne s'est pas laissé influencer et a, cette fois encore, donné la preuve que le canton de Bretenoux tient toujours la tête de l'arrondissement par son esprit et sa discipline républicaine et nous pouvons affirmer que si Monsieur Canet avait eu un concurrent il aurait à son actif de dix cent voix de plus.

Les réactionnaires à Bretenoux se sont abstenus de voter, mais afin de mieux intimider les quelques miséreux qui sont leurs esclaves, ils avaient eu l'ingénieuse idée de former un bureau devant la porte de la salle du scrutin et inscrivait les noms de ceux qui venaient voter, ce qui fait qu'un certain nombre d'électeurs timides se sont abstenus de venir voter afin de ne pas passer sous les fourches caudines des chefs de la réaction qui n'étaient que pour ce motif.

Malgré cet essai d'intimidation 119

républicains du bloc n'ont pas craint de venir remplir leur devoir envers la République.

Figeac

Tribunal correctionnel. — Audience du 1^{er} août. — Marie Callé, épouse Landes, ménagère à Théminettes, poursuivie pour suppression d'enfant, est condamnée à trois mois d'emprisonnement.

Fetes a. — Les fêtes organisées par le quartier du Pont-du-Gua et des Cordeliers, ont été célébrées dimanche avec beaucoup d'entrain. Pendant toute la journée, les divers jeux ont fait la joie des curieux.

La course de bicyclettes a été suivie par un grand nombre de coureurs de profession.

En voici le résultat : 1^{er} prix, M. Etienne, de Villefranche d'Aveyron ; 2^e prix, M. Rozières, d'Aubin ; 3^e prix, Ouiridou, de Figeac.

Dans la soirée, illuminations féériques. Bal très animé. L'orchestre mérite des félicitations.

Arrondissement de Gourdon

Gramat

Incendie. — Samedi soir, un incendie a détruit trois gerbiers appartenant à M. Labrunie, fermier à Vitarel. Les pertes sont évaluées à environ 3.500 fr. Ce n'est qu'à grand-peine que l'on est parvenu à protéger une grange, sans cela la ferme tout entière eût été la proie des flammes.

Foire du 28 juillet. — Aperçu de quelques cours :

Boeufs d'attelage, 700 à 900 fr. la paire ; boeufs gras, 72 à 78 fr. les 100 kilos ; veaux, 0 fr. 85 à 0 fr. 90 ; brebis, baisse de 3 fr. par tête ; porcelets, 10 à 20 fr. la pièce ; moutons, 11 à 11 fr. 50 ; blé, 13 à 13 fr. 50 ; avoine, 6,50 à 7 fr. le tout les 80 litres ; volaille, 1 fr. 50 le kilo ; pigeons, 0 fr. 75 la paire ; canards, 1 fr. 20 le kilo ; oisons, 1,50 à 3 fr. la pièce. Œufs, 0,70 à 0,75 la douzaine.

Salviac

Election d'un conseiller général		
Inscrits	inscrits	M. Daffas
Dégagnac	568	371
Laverantière	180	130
Léobard	194	135
Rampoux	68	54
Salviac	653	518
Thédirac	274	177
Total	1937	1385
Divers		209

La réaction qui se vantait, il a trois mois de traverser M. Daffas, est encore une fois battue dans notre canton ; malgré ses nombreuses démarches elle n'a pu trouver un concurrent à opposer à notre conseiller général qui a si dignement rempli son mandat.

Les électeurs républicains du canton ont bien mérité de la France et de la République, la réaction s'y meurt, la réaction est morte depuis hier.

Vive la République démocratique. A signaler la conduite de nos bons réactionnaires et de nos libératrices dans le scrutin d'hier à Salviac, tandis que certains s'abstenaient, d'autres, les patriotes, votaient pour Déroutède, pour Guillaume empereur d'Allemagne et pour Napoléon

Incendie. — Vendredi 29 juillet à 9 h. du soir, un incendie a détruit deux granges sises au village de Pêchenin, commune de Salviac appartenant à MM. Mounié et Vigié propriétaires.

Tout a été la proie des flammes, on n'a pu sauver que le bétail.

La population de Salviac, sitôt qu'elle a connu le sinistre s'est portée en masse dans le village et grâce à son concours, on a pu préserver les granges et la maison voisine.

Une partie seulement des immeubles brûlés était assurée.

Souillac

Voici le résultat des élections de dimanche :

Communes	Votants	Malvy
Souillac	681	620
Lachapelle-Auzac	234	217
Lanzac	159	145
Lacave	134	122
Pinsac	179	178
Gignac	304	267
St-Sozy	244	215
Meyronne	99	67
	2034	1831

Bulletins blancs ou nuls : 203.

Le Roc

Voici les résultats du vote de la première section :

Inscrits	Votants	M. E. Combes, Prés. du Cons.
	155	
	111	
M. E. Combes, Prés. du Cons.		83 voix
M. Pebeyre Calixte		25
Bulletins nuls		3
Total		111

Les républicains démocrates du Roc ont voulu ou apprendre ou rappeler à M. Pebeyre, maire de Masclat, l'unique candidat au Conseil d'arrondissement du canton de Payrac, qu'un vrai radical ne doit pas marcher dans le sillage de notre député progressiste ou réactionnaire M. Lachéze.

En votant pour M. Combes, ils ont manifesté leur admiration pour l'énergie républicaine et laïque dont fait preuve le Président du Conseil.

Variétés

Nuit QUERCINOISE

Le temple du sommeil avait ouvert ses portes ; Le zéphyr rappelait encore les brises noires ; On sentait le parfum des soirs... On se trouvait ému par cette immense plainte Des rameaux du grand bois frémissant sous l'éclair De magnifiques géants noirs.

Ces rameaux frémissants donnaient des bruits de [lyres ; Sujet toujours épris du plus doux des empires ; Mon rêve prenait son essor ; Je marchais, épiant des voix dans les ténèbres ; Les cloches, au lointain, mêlaient leurs voix furtives ; A la voix puissante du cor.

Les taillis se dressaient en des splendeurs d'alcools ; En leur sein miroitaient, comme des yeux de faune, Des reflets caressants et doux ; Des cascades d'argent dévalaient par les pentes ; Des bergers retardés menaient leurs troupeaux lents ; Dans l'herbe où volaient mes genoux.

A l'horizon, très noir, strié de lignes pâles, De vagues chants mentaient, poussés par des voix vibrantes, affaiblis tour à tour ; Puis résonnaient les voix plus douces des amants, Echo si savoureux de lèvres si charmantes, Imprégné d'ivresse et d'amour.

A l'horizon, souvent fermé par des bocages, Un lourd sommeil pesait bientôt sur les villages ; Les grands arbres semblaient déserts ; Les oiseaux reposaient dans les nids, dans les branches ; Je m'endormais alors dans mon lit de pervenches ; Comme au bruit de nouveaux concerts.

Salut, bosquets, tapis parsemés d'oseraies ! Bois profonds assombris d'ombres décausurées, Senteurs aux sublimes splendeurs ! Que de fois en songeant à quelque douce image Ai-je vu la rosée, au penchant du feuillage, Se mêler discrète à mes larmes !

Fleurs, calices d'étoiles, délicates amphores Dont le parfum venait au pied des sycamores, Parmi les brises d'Orient, Si plus tard, j'échouais sur des plages lointaines, Je me rappellerais le charme de vos reines ; Que j'effeuillais en souriant !

Nuits du Quercy ! toujours en rêves si fécondes ! Vos effluves portaient l'image de mes blondes Et je vous regardais venir Comme un baume puissant nécessaire à ma vie ; Votre parfum sied bien au rêve que j'envis, Embausez encore l'avenir !

Gervais NICOLAI.

Bibliographie

Le pèlerinage de Sainte-Anne-d'Auray Du Monde Illustré :

L'origine du culte que l'on rend à sainte Anne, en ce poétique pays d'Armor, est des plus anciennes. La légende rapporte qu'au XV^e siècle, un paysan, du nom d'Yves Nicolazie, vit un jour, près de la « fontaine », une dame majestueuse vêtue de blanc et tenant à la main un flambeau allumé. Elle était silencieuse, dans l'attitude figée où l'on voit les statues, mais sa présence empêchait le bétail de venir s'abreuver à la source, et l'on en conclut que cette eau devait servir à de plus nobles usages.

L'apparition se montra également près de la « croix », mais, cette fois, elle appela Nicolazie par son nom et, tenant toujours à la main le flambeau allumé, elle accompagna l'homme jusqu'au hameau prédestiné. Ceci se produisit justement à la date du 25 juillet, où l'église célèbre l'office de sainte Anne.

Dans la même nuit, la dame de lumière se manifesta de nouveau au paysan, frappé de stupeur ; mais elle le rassura et lui dit :

« Yves Nicolazie, ne craignez rien. Je suis Anne, mère de Marie Dites à votre recteur le curé qu'il y avait ici autrefois, même avant qu'il y eût un village, une chapelle dédiée en mon nom. Je désire qu'elle soit rebâtie au plus tôt et que vous en preniez soin. Dieu veut que j'y sois honorée. » Dans la suite elle se montra souvent à lui et enfin, une nuit, sur l'ordre préemptoire de l'apparition, Yves Nicolazie appela ses voisins et, guidés par une lumière surnaturelle, ces gens s'avancèrent à sa suite vers un lieu où la lumière, subitement, s'éteignit. A cette place même, en creusant un peu le sol, on découvrit l'antique image de sainte Anne, sous la forme d'une statue de bois sculpté.

Alors, dès la nouvelle connue, tout le pays, mis en mouvement comme par une impulsion divine, accourut pour saluer sa patronne et, depuis plus de trois siècles, le mouvement est toujours allé en grandissant.

PLAISIR DE VACANCES

Pendant les vacances, la fatigue ou le mauvais temps nous imposent souvent de longs moments de repos durant lesquels nous cherchons en vain une occupation attrayante qui puisse intéresser toute la famille. Cette distraction rêvée, nous la trouvons dans les grands concours mensuels des Lectures de la Semaine.

Cette intéressante revue de famille, dont nous avons souvent entretenu nos lecteurs, donne, en effet, chaque mois, un ensemble d'amusantes questions relativement faciles qui procurent à ceux qui les ont le plus heureusement résolues, la joie de gagner des objets d'une véritable valeur, tels que bicyclettes, machines à coudre, phonographes, appareils photographiques, etc., etc.

Dans le premier numéro d'août des Lectures de la Semaine.

Commence le Concours des Rues de Paris.

Ce concours est présenté sous la forme d'une amusante histoire se passant à Paris en l'an 1665. Il s'agit de trouver dans le texte des noms de rues de Paris figurant sur les plans actuels de la capitale et d'en composer deux itinéraires. Exemple :

Récit : Le quatre Septembre dernier, il avait perdu à la Bourse et ne retourna pas en ce riche lieu.

Itinéraire : Rue de Richelieu, rue du 4 Septembre, place de la Bourse.

Ajoutez que les Lectures de la Semaine ne coûtent que 15 centimes le numéro de 32 pages, avec plus de 30 illustrations et que parmi ses collaborateurs on peut compter les noms des principaux maîtres de la littérature moderne, tels que Jean Aicard, Pierre Maël, Georges d'Espagnès, Charles Frémine, Jean Lorédan dont elle ne publie que des articles inédits.

Bulletin Financier

Malgré les appréhensions de ces jours derniers, la liquidation a été des plus faciles, les reports ayant été encore cette fois excessivement bon marché puisqu'ils se sont traités sur le pied de 1 0/0 au parquet et de 2 0/0 environ en Coulisse par suite de l'abondance des capitaux reporteurs.

Nous retrouvons notre 3 0/0 à 97,65 sans changement notable.

Les actions des Grands Etablissements de Crédit n'ont pas sensiblement varié ; le Comptoir National d'Escompte à 608 ; le Crédit Foncier à 674 et le Crédit Lyonnais à 1135.

Parmi nos chemins, le Lyon cote 1320 ; le Nord à 1720 et l'Orléans 1450. Le Suez est à 4.162.

L'Extérieur s'élève à 87,50 ; l'Italien clôture à 102,95 ; le Portugais à 62,05. Le Russe Consolidé se négocie à 91,80 et le 3 0/0 1891 à 74,95.

Le Turc est fermé à 86,05 ; la Banque Ottomane à 565.

FÊTE DE L'ASSOMPTION 15 AOUT 1904

Extension de la durée de validité des billets Aller et Retour

A l'occasion de la fête de l'Assomption 1904, les billets Aller et Retour, à prix réduits, qui auront été délivrés aux prix et conditions des tarifs spéciaux G. V. n° 2 et G. V. n° 102, du jeudi 11 au dimanche 21 août inclus, seront valables pour le retour jusqu'au dernier train du lundi 22 août.

Ces billets conserveront la durée de validité déterminée par les tarifs précités lorsqu'elle expirera après le 22 août.

AVIS

M. PAUL MILHET FILS AINÉ

a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'à partir du 10 septembre prochain, il prend la suite de la

TEINTURERIE PARISIENNE comme seul successeur de son père.

Cahors, quai Champollion, 3

VOITURES de LOUAGE

M. PIERRE GUITARD 11, RUE SAINT-ANDRÉ — CAHORS

Tient à la disposition du public, outre le service à volonté pour la ville et les environs, des Voitures de luxe pour

Mariages, Soirées, Visites, etc.

Le service est fait à la journée, à l'heure ou à forfait, et aux prix les plus modérés.

M. GUITARD a continuellement des voitures de remise attelées.

S'adresser à son domicile ou chez

M^{lle} Euphrasie IMBERT dépositaire de journaux, Boulevard Gambetta.

MANDELLI, CAHORS

En face la Mairie HORLOGER, BIJOUTIER JOAILLER

CORBELLES DE MARIAGE Fantaisie. — Articles de Religion

ACHAT ET ECHANGE DE DIAMANTS ET DE MATIÈRES OR ET ARGENT

Réparation et gravure

Soul représentant de l'OMÉGA Seul représentant de

l'ORFÈVRE CHRISTOFFLE

BÉNÉFICES REALISÉS

PENDANT LE MOIS DE JUIN 1904 Opérations de bourse en participation. — Méthode raisonnée (33^e année)

Groupes de 5.000 francs. — Parts de 100 francs Bénéfices par groupes de 5.000 francs

Groupe RENTE 1.201 fr. 15, soit 24 02 pour cent

EXTÉRIERE 10.916 55 « 218 35 «

RIO 824 55 « 16 50 «

Demandez la preuve ainsi que les résultats obtenus depuis un an, à la Dépêche Financière 33^e Année

PHARMACIE de la CROIX-ROUGE

BOULEVARD GAMBETTA

EN FACE LE THÉÂTRE CAHORS

Directeur : P. GARNAL

Pharmacien de 1^{re} Classe Diplômé de l'Ecole supérieure de Pharmacie de Paris, Ancien Pharmacien-adjoint de l'Assistance publique de Paris

TRIBUNAL DE COMMERCE DE CAHORS

Les créanciers vérifiés et affirmés de la faillite du sieur Paul FALGUIÈRES, banquier, demeurant à Cahors, sont invités à se rendre le 11 août 1904, jour de jeudi, à 3 heures du soir, salle d'audience du tribunal de commerce, pour délibérer et donner leur avis sur le point de savoir s'il y a lieu de relever appel d'un jugement du tribunal civil de Cahors qui vient

de condamner le syndicat de ladite faillite à payer à M. MIGNOT, propriétaire de l'usine du Périé, la somme de 8.000 fr., à titre de dommages intérêts, pour cause de résiliation du bail, occasionnée par la déclaration de faillite de FALGUIÈRES, bien que les prix des loyers aient été régulièrement payés au propriétaire.

Le Greffier, A. POULVEREL.

L. MAURY Chirurgien-Dentiste de la Faculté de Médecine de Paris Lauréat de l'École Dentaire de France Successeur de BAKER 75, Boulevard Gambetta Maison Bouysson, (de 9 à 5 heures) Travail parfait et entièrement garanti

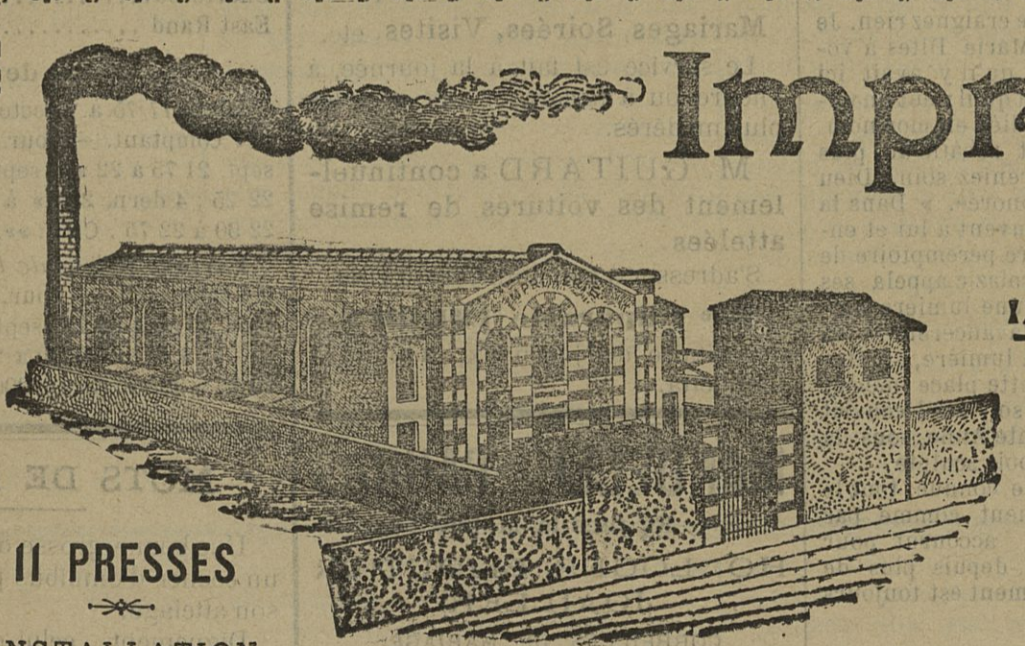
BOURGET DENTISTE 9 - RUE DU LYCÉE - 9 SEULE MAISON A CAHORS POUVANT livrer un Dentier dans la même journée Tous les travaux sont garantis sur facture Deux ans de crédit sans payer plus cher qu'ailleurs GRANDE BAISSE DE PRIX

A. WILCKEN CHIRURGIEN-DENTISTE DIPLOMÉ DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE L'ÉCOLE DENTAIRE DE PARIS DENTISTE DU LYCÉE GAMBETTA ET DE L'ÉCOLE NORMALE D'INSTITUTEURS

Consultations tous les jours de 9 h. à 5 h. 69, BOULEVARD GAMBETTA EN FACE LE CAFÉ TIVOLI M. Wilcken n° pas d'OPÉRATEURS IL GARANTIT SON TRAVAIL ATTENDU QUE TOUT EST FAIT PAR LUI-MÊME Le propriétaire gérant: A. COUESLANT.

(SERVICE D'ÉTÉ 1904)

Table of train schedules for routes: De Paris à Toulouse par Cahors, De Toulouse à Paris par Cahors, De Cahors à Libos, De Libos à Cahors, De Cahors à Capdenac, De Capdenac à Cahors, De Sarlat à Gourdon, De Gourdon à Sarlat, and De Paris à St-Denis-près-Martel et Aurillac. Includes train numbers, departure/arrival times, and class information.



Imprimerie A. Coueslant

1, Rue des Capucins, CAHORS

IMPRIMEUR :

De la Compagnie d'Orléans, de la Compagnie des Chemins de fer Nogentais DE L'UNION FRANÇAISE ANTIALCOOLIQUE, DE L'UNION FRANÇAISE DES FEMMES POUR LA TEMPÉRANCE de la Société française de Tempérance de la Croix-Bleue du Club Cévénois, des Syndicats d'Initiative départementaux des Associations des Anciens Elèves : de l'École Normale des Instituteurs de la Seine, DE L'ÉCOLE NORMALE DES INSTITUTRICES DE LA SEINE, du Lycée Fénelon et du Lycée Molière de nombreuses publications médicales, sténographiques et antialcooliques, etc., etc., etc.

OUVRAGES DE LUXE, TRAVAUX EN TOUS GENRES (ADMINISTRATIFS & COMMERCIAUX)

BROCHURES, JOURNAUX ILLUSTRÉS, PÉRIODIQUES, MÉMOIRES & THÈSES

CIRCULAIRES, PROSPECTUS, AFFICHES, LABEURS

Étiquettes, Enveloppes, Têtes de Lettres, Factures, Registres

TABLEAUX, PROGRAMMES, CARTES COMMERCIALES, MENUS

Mandats, Souches, Lettres de Naissance, Mariage et Décès

CARTES DE VISITE

PRIX MODÉRÉS